

JUILLET 2018



INFO-TRÈVES

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h30 – 12h00



LA MAIRIE SERA FERMÉE DU 13 au 17 AOUT 2018

Pas de permanence l'été

Prochaines permanences :

Samedis 1^{er} et 15 septembre 2018 9h30-11h30

Annick GUICHARD, Maire de Trèves, reçoit sur rendez-vous

Contactez le secrétariat de mairie :

 : 04. 72. 24. 91. 12.  : mairie@treves69.fr

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves

Sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>


URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

En cas de panne ou problème sur les réseaux ,
appeler les N° d'URGENCE ,
seuls services compétents pour vous apporter
les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 3900

POMPIERS SDIS : 18

GENDARMERIE : 17

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
service courriers.

Dates à retenir

Centre de Loisirs de 8 h à 18h	du 9 au 27 juillet du 27 au 31 août
Boule Amicale de Trèves Concours de Pétanque 20h	Les vendredi soirs en juillet et août
VT-Trèves Sorties Vélo	3ème et 4ème dimanche du mois
Association des Jeunes de Trèves VOGUE	24-25-26 août
Mémoire Trivienne Vendanges	Dimanche 9 septembre
Participation Citoyenne Réunion d' information	Vendredi 14 septembre
VT'Trèves Rando VTT	Dimanche 30 septembre

Info logement

Un logement T2 situé: Impasse du
café se libère en septembre.
Les personnes intéressées doivent
poser leur candidature au plus tôt.
Renseignements en mairie

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés :

- Une colonne de feu : K. Follet
- Un roman à suspense : A. Gentry
- Chaos : P. Cornwell
- Le Rhône à pied du glacier à la mer : P. Huet
- Quand sort la recluse : F. Vargas
- Fin de ronde : S. King
- Pâtisserie pour les enfants : P. Urraca

Le bibliobus est passé et nous avons changé envi-
ron 400 ouvrages pour adultes.

Horaires
Tous les mercredis
de 16 h 00 à 18 h 30
Tous les samedis
de 10h à 12h

**La bibliothèque sera fermée
en août**

Réouverture mercredi 5 septembre.



Bibliothèque

Monsieur Daniel TAGLIARINO, ex ouvrier de
l'usine de Rive-de Gier, viendra présenter
son ouvrage sur le Duralumin (ouvrage agré-
menté de nombreuses photos) ; les personnes
intéressées par la présentation (sans obliga-
tion d'achat) de ce livre sont invitées à une
rencontre avec son auteur,

le mardi 24 juillet à 19h00 à la mairie

Infos commune

Participation citoyenne

Une réunion d'information en vue de la mise en place du dispositif de participation citoyenne, s'est tenue à Trèves le 23 mai, en présence de la gendarmerie. Les personnes présentes se sont montrées très intéressées par la démarche.

Mais pour fonctionner, le dispositif doit requérir l'assentiment d'un plus grand nombre d'habitants.

Pour cela, les gendarmes viendront à nouveau, présenter cette démarche lors d'une prochaine réunion

Vendredi 14 septembre à 19 h , salle de la Trèverie.

Que vous souhaitiez vous mobiliser ou simplement vous informer, votre présence sera la bienvenue.



La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

CLSH - Cantine - Garderie

RENTREE DES CLASSES Lundi 3 septembre 2018

Tarifs 2018/2019	Cantine	CLSH ½ journée	CLSH Journée	Journée CLSH avec cantine	Sortie extérieur Trèves (repas tiré du sac)	Sortie extérieur Trèves (repas pris sur place)
QF < 0 500	4.30€	4.05 €	8.10 €	12.40 € (*)	19.75 €	24.75 €
QF de 500 à	4.30€	4.65 €	9.25 €	13.55 € (*)	21.35 €	26.35 €
QF de 801 à	4.30€	5.25 €	10.45 €	14.75 € (*)	23.20€	28.20 €
QF > 0 1201	4.30€	5.80 €	11.60 €	15.90 € (*)	25.05 €	30.05 €

(*) Si 10 journées avec cantine pour un enfant 11^{ème} journée gratuite

(Il n'y aura pas de garderie du matin exceptionnellement ce jour-là)

Pensez à inscrire vos enfants à la cantine avant le 28 août 2018

à la mairie au 04-72-24-91-12

Cantine	Année scolaire 2018/2019
Repas	4.30€
PAI (Protocole d'accueil individualisé)	1.60€
Tarifs garderie 2018-2019	
Forfait jour : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	2.65€
Forfait semaine	9.20€

Centre de loisirs 2018-2019 jours d'ouverture

Toussaint 2018	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Aout
Du 22 au 26 octobre	Du 2 au 4 janvier (Ouverture selon effectifs)	Du 18 au 22 Février	Du 15 au 19 Avril	Du 8 au 26 juillet	Du 26 au 30 août

Infos manifestations



VT-TREVES

Les sorties mensuelles se poursuivent pendant l'été.

VTT : dimanche 19/08 à 8h

ROUTE : dimanche 22/07 et dimanche 26/08 à 8h



La randonnée VTT aura lieu le dimanche 30 septembre 2018.

Nous recherchons des bénévoles pour encadrer cette manifestation.
Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre : thibault.rochigneux@free.fr.

Association Mémoire Trivienne



Retenez votre



Dimanche 9 septembre

pour les vendanges

A midi repas à la Trèverie

Venez Nombreux

BOULE AMICALE DE TREVES

CONCOURS DE PETANQUE

du vendredi soir

en juillet et Août

à 20h à la Trèverie



Nous vous attendons nombreux

Association des Jeunes de Trèves



VOGUE DE TREVES

24-25-26 AOÛT 2018

Centre de loisirs été 2018

Du 9 au 27 juillet 2018 et du 27 au 31 août 2018
de 8 h à 18h A partir de 5 ans

Sorties journée tous les jeudis

Programme sur site : mairie.treves69.com

Renseignements : Mairie : 04-72-24-91-12

enfancejeunesstrevés@gmail.com

Infos

ART URBAIN EN MILIEU RURAL



Depuis plusieurs années, des jeunes du territoire sont intéressés par les cultures urbaines et notamment l'art du Graff et ont monté un projet sur ce thème; soit la réfection de façade par le graff de deux bâtiments appartenant à ENEDIS. Le projet a été financé par Vienne Condrieu Agglomération - Trèves et Enedis. Le chantier s'est déroulé la première semaine de juillet avec une dizaine de jeunes de Trèves et environs, âgés de 11 à 17 ans, encadrés d'un graphiste professionnel, YAB, et de Guillaume Juanico, animateur en charge de l'action des Anim'jeunes de Vienne Condrieu Agglomération.



Vous pouvez admirer le travail réalisé sur les deux bâtiments situés au Fautre et au centre du village de Trèves.

Thème du graff réalisé: Au Fautre, la chèvre (en rapport avec la chèvrerie installée à proximité); ballon de Foot - Tennis pour le sport, le personnage fait référence à une bataille ayant eu lieu au Fautre.

Au village nous retrouvons la chèvre et le Chevallier sur le thème du tri sélectif.

Le résultat est très réussi. Bravo à tous ces jeunes.

CANICULE ÉTÉ

La préfecture a activé le plan canicule à partir de juin.

Les personnes âgées (+ 65 ans) et les personnes vulnérables qui le souhaitent, peuvent s'inscrire en Mairie. L'inscription sur le registre canicule de la Mairie est volontaire. Elle peut être réalisée par la personne elle-même ou par un représentant légal, à défaut, un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin...).

La finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence afin de leur apporter conseils et assistance.

RECOMMANDATIONS en cas de forte chaleur :

- S'hydrater régulièrement, limiter les efforts, éviter de sortir si ce n'est pas indispensable ou le faire aux heures fraîches.
- Protéger son habitation en fermant les volets.
- Surveiller les personnes fragiles (enfants et personnes âgées) ...

Pour toute information :

N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0800 06 66 66

Sur internet :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>



LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. **Le brûlage de ces déchets est formellement interdit toute l'année**, à la fois pour une question de sécurité (risque d'incendie) mais surtout en raison de ses effets sanitaires et environnementaux très dommageables (émissions de polluants).

Le non respect de cette interdiction est passible d'une amende de 450 euros.

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour **vos déchets verts** :

Ceux-ci peuvent être déposés en déchetterie ou trouver bien des emplois au jardin : compostage individuel, paillis (avec la tonte ou les feuilles), broyage pour paillage empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. **La déchetterie récupère les déchets verts**



Renseignements Bureau Information Jeunesse 2, cours Marc-Antoine Brillier - 38200 Vienne

Tél. : 04 74 78 31 73 Mail : bij@mairie-vienne.fr / Blog : bijvienne.wordpress.com

Programmes disponibles en mairie de Trèves

Mobilité – Alternatiba

Trèves – Vienne : 30 août 2018

Du 9 juin au 6 octobre, le Tour Alternatiba parcourra 5 800 kilomètres sur des vélos multiplaces et mobilisera des dizaines de milliers de personnes pour rappeler que la bataille contre le dérèglement climatique se joue ici et maintenant. Sur les 200 territoires où il fera étape, il montrera que les citoyennes et les citoyens ont un formidable pouvoir d'agir.

30 août : Au départ de St Étienne, passant par la vallée du Gier, traversant le parc du Pilat, descente vers Condrieu, une vélo-parade au départ de St Cyr sur le Rhône, pour terminer à Vienne. **L'étape passe à Trèves, fait une halte au Pilon (ferme de la Fournachère) avant de descendre sur Condrieu.**

Une étape de près de 60 kms pour arriver au **village des alternatives à l'espace St Germain (parking à côté du manège).**

Lien vers le parcours: <https://www.openrunner.com/r/8716557>
<https://alternatiba.eu/> <http://www.demainadvienne.ouvaton.org/>

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019 : DU NOUVEAU !

Au 1er septembre 2018, Vienne Condrieu Agglomération devient Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'échelle des 30 communes qui la composent, en remplacement du SYTRAL.

Les lignes sont reprises à l'identique à la rentrée 2018.

Le service de transport devient gratuit pour nos collégiens et nos lycéens.

(1 Aller / Retour par jour scolaire, de son domicile à son établissement scolaire).

L'inscription reste obligatoire pour avoir un titre de transport, sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique «Transport». L'élève qui ne peut répondre aux conditions d'éligibilité au transport scolaire gratuit DOM'Ecole ou qui souhaite avoir un accès illimité au réseau de transport de Vienne Condrieu Agglomération, doit s'acquitter d'un titre de transport payant (Titre Jumpi 10.20€ / mois ou 91.80€ / an) auprès de la : Maison de la Mobilité - Place Pierre Séward - 38200 Vienne - Tél – 04 74 85 18 51

Vous pouvez vérifier les horaires sur le site : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/horaires/>

Pour Infos : Vienne Condrieu Agglomération - Direction des Transports - Bâtiment Antares – Espace St Germain - 30 Avenue Général Leclerc - BP 263 38217 VIENNE Cedex – Tél. : 04 74 78 78 89

Courriel : transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Une personne "non scolaire" peut, dans la limite des places disponibles, utiliser ces services de transport en s'acquittant d'un titre de transport (ticket à l'unité à 1.20€).

Reste en cours d'étude le transport à la demande



Infos Tranquillité Vacances

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Faire surveiller son logement par les forces de l'ordre, lorsqu'on s'absente, c'est maintenant possible tout au long de l'année. Étendu hors périodes de congés scolaires, le dispositif conserve néanmoins son appellation : Tranquillité Vacances.

Créée en 1974 pour lutter contre les cambriolages, elle permet de faire surveiller une habitation ou un commerce vacant par la police ou la Gendarmerie.

Tranquillité Vacances, c'était d'abord pendant les congés d'été, entre fin juin et début septembre puis, à partir de 2009, le dispositif a été élargi à l'ensemble des vacances scolaires.

C'est désormais toute l'année que vous pouvez y avoir recours.

Tranquillité Vacances, c'est gratuit

Pour bénéficier de la surveillance de sa résidence lorsqu'on part en congés, il faut en faire la demande.

Il y a un formulaire – à télécharger sur le site du gouvernement OU demander en mairie – à remplir, précisant la période d'absence, les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence et l'adresse de son lieu de villégiature. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Le formulaire doit être envoyé, ou déposé, au commissariat ou à la Gendarmerie dont le domicile dépend. La surveillance peut alors commencer.

Gendarmerie Ampuis 1, rue Jean Julien Chapelant 69420 AMPUIS Téléphone : 04 74 56 10 26

Pour la Gendarmerie nationale, cette surveillance est facilitée grâce à un logiciel qui permet aux patrouilles de géolocaliser les logements et de programmer des passages réguliers mais aléatoires.

Tranquillité Vacances entre dans les missions de service public des forces de l'ordre, le dispositif est donc gratuit.

Quelques précautions à prendre

Tranquillité Vacances, c'est bien, à condition de limiter les risques de visites indésirables...

Alors, prévenez vos voisins de votre absence et demandez-leur de jeter, eux-aussi, un coup d'œil sur votre logement.

Ne laissez pas de clés dans un pot de fleurs par exemple, ni aucun objet qui permettrait à un intrus de casser un volet ou une vitre pour entrer.

Faites relever régulièrement votre boîte à lettres ou faites suivre votre courrier, pas de message signalant votre absence sur votre répondeur.

Enfin, attention à vos publications sur les réseaux sociaux !